



HAL
open science

FONDEMENTS EPISTEMOLOGIQUES D'UNE DEMARCHE “ MONDIOLOGIQUE ”

Bernard Sionneau

► **To cite this version:**

Bernard Sionneau. FONDEMENTS EPISTEMOLOGIQUES D'UNE DEMARCHE “ MONDIOLOGIQUE ”. Bernard Sionneau; Carlos Rabassó; F. Javier Rabassó. Le Management Responsable: Approche Critique et Transculturelle, Editions Ellipses, pp.37-53, 2017, 9782340016217. hal-02506042

HAL Id: hal-02506042

<https://hal.science/hal-02506042>

Submitted on 13 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chapitre 1

FONDEMENTS EPISTEMOLOGIQUES D'UNE DEMARCHE « MONDIOLOGIQUE »¹

« *Ils* » ont l'air sérieux et sont toujours prêts à vouloir nous en convaincre.

Et pourtant... « *Ils* »... ne le sont pas du tout.

Malgré le ton péremptoire qu'« *Ils* » utilisent pour asséner, jour après jour, et par tous les canaux médiatiques, leurs analyses et préconisations face à « *la crise* » (dont le public entend parler depuis les années 1970²), « *Ils* », « *eux* », les principaux dirigeants du monde capitaliste³ se trompent.

Ils se trompent, parce qu'en tant que parties prenantes d'un système économique et financier qu'ils ont choisi de servir sans état d'âme, « *Ils* » sont incap⁴ables d'en faire un diagnostic objectif de ses failles, pourtant abyssales.

Ouverture à la concurrence et dérèglementation de tous les secteurs de l'activité économique, privatisation des espaces et services publics, flexibilité du marché du travail, rentabilité à court terme des capitaux investis, austérité salariale (sauf pour les élites économiques, politiques et administratives), réduction drastique de la dépense publique et du nombre des fonctionnaires, réforme de la fiscalité se traduisant par un abaissement de la charge fiscale des revenus les plus élevés, et, dans le même temps, suppression des exceptions fiscales pour les foyers ou individus pauvres afin d'accroître le volume de l'impôt, baisse générale des taux d'imposition sur les revenus du capital, individualisation des parcours de vie (santé, retraite) etc. tout cela pour la croissance et l'emploi. Répété comme un mantra, la recette a généré des « *externalités négatives* » à une telle échelle que le monde est, aujourd'hui, dans le mur.

Toutefois, malgré le caractère parfaitement obsolète, parfaitement inadapté de ces concepts à l'origine d'un délabrement social et écologique sans précédent⁵ (caractérisé par la contagion de la précarité dans un environnement naturel toujours plus insalubre), nos « *élites* » persistent dans cette impasse.

Pourquoi ?

Une réponse pourrait être faite sur la base d'une observation simple : « *Ils* » ont souvent « *la tête bien pleine* » comme l'atteste la liste de diplômés qui, la plupart du temps, apparaissent sur leurs Curriculum Vitae.

¹ In Bernard Sionneau, auteur de la 1^{ère} Partie de l'ouvrage : « Mondialogie : Dire les Pouvoirs et les Factures du Monde », *Le Management Responsable : Approche Critique et Transculturelle*, Paris : Ellipses, coll. Gestion, 2017, pp. 37-54.

² Pour ceux qui étaient déjà adultes à cette époque, cf. Christian Goux, *Sortir de la Crise*, Paris : Flammarion, Coll. La Rose au Poing, 1978.

³ Il s'agit ici du « shareholder capitalism » imposé dans les années 1970 par les dirigeants américains au reste du « monde libre » et préféré au « stakeholder capitalism » qui avait pourtant permis aux Etats-Unis de sortir de la crise de 1929 et de créer une classe moyenne en assurant une contagion de la prospérité. Pour une explication détaillée des circonstances et des intérêts à l'origine de ce basculement, cf. - Bernard Sionneau (with Jean-Marc Figuet), "Boosting, then Trampling the Moral Contract: How Financialized Globalization Gave Birth to Corporate Social Irresponsibility", in H. Bonin and P. Thomes (dirs.), *Old Paternalism, New Paternalism, Post Paternalism (19th-21st centuries)*, Brussels: Peter Lang, pp. 305-332.

⁴

⁵ Cf. le diagnostic effectué dans les 7 chapitres suivants de cette Première Partie. Cf. aussi Les Economistes atterrés, « 82 économistes lancent un appel pour sortir de l'impasse économique », <http://www.alterecoplus.fr/economie/82-economistes-lancent-un-appel-pour-sortir-de-limpasse-economique-201602110950-00003011.html> .

Mais, tout comme les élites qui les ont précédés, et qui ont été incapables, malgré l'assurance que leur donnait leurs titres, de prévenir les catastrophes d'une histoire encore récente⁶, ils ont, à l'évidence, « *la tête très mal faite* ».

Pire, au-delà même d'une carence de la formation supérieure qui a fabriqué des élites incapables de « *recomposer le tout* » (comme y invitait l'anthropologue Marcel Mauss⁷) et de voir plus

⁶ Cf. la France des années 1930 retranchée derrière les certitudes de sa puissance militaire et de sa ligne Maginot – certitudes balayées en un mois par la « débâcle » de son armée devant l'armée allemande en mai 1940 puis l'exode de la population fuyant l'avancée éclair de l'ennemi sous le feu de ses avions de chasse. « Le 10 mai 1940, après neuf mois durant lesquels nous assistâmes sans bouger à l'attaque puis à la défaite de la Pologne, notre alliée, les armées allemandes attaquaient à l'Ouest. C'était le week-end de la Pentecôte. De nombreux soldats français étaient en permission. Le 13 mai, les blindés du général Guderian franchissaient la Meuse. Le 14, le général Von Rundstedt, ayant traversé les Ardennes, perçait les défenses françaises à Sedan et se lançait vers Arras, Cambrai, Amiens. La « drôle de guerre » était terminée [...]. En France, c'était le début de la débâcle. 110 000 soldats français furent tués dans cette bataille de France. « Elle fut perdue par l'impréparation, l'impéritie, la nullité à tous les niveaux de nos états-majors... Ce fut la plus grande raclée que reçurent nos armées au bout de mille ans d'histoire », écrit Maurice Druon dans son livre au beau titre : *C'était ma guerre, ma France et ma douleur*. La France allait perdre, en quelques jours, son rang de première puissance. On allait appeler le maréchal Pétain, le général Weygand. « On faisait feu de tous les vieux bois », écrit Maurice Druon qui, pour décrire la mentalité de certains, raconte la consigne qui lui fut donnée par un officier : « Surtout, si vous rencontrez des Allemands, ne tirez pas ! ». De la même façon, un officier s'était écrié devant le Sergent Paul Hutin qui mettait sa mitrailleuse en batterie dans la forêt de Rennes : « Malheureux, si vous tirez sur eux, ils vont tirer sur nous ! L'exode immense allait commencer. Les gens vieux, jeunes, blessés, malades, mitraillés par les stukas et terrorisés mouraient de peur, de faim, de soif sur les routes. « Une humiliation géante m'assaillait », dit encore Maurice Druon, in « La débâcle de 1940, « humiliation géante », Ouest-France.fr, Modifié le 27/09/2013 à 15:46, <http://www.ouest-france.fr/la-debacle-de-1940-humiliation-geante-597945> . cf. également l'ouvrage très important sur la période de Marc Bloch, *L'Étrange Défaite, Témoignage écrit en 1940*, Société des Éditions Franc-Tireur, Paris, 1946 pour l'édition originale. Cf. également une édition ultérieure : Paris : éd. Gallimard Folio Histoire, 1990 pour la préface du politologue Stanley Hoffmann. On peut y lire les lignes qui suivent : « Cinquante ans après la catastrophe de 1940, cinquante ans après la rédaction de ce que son auteur a appelé, modestement, ce " procès-verbal de l'an 40 ", le " témoignage " du grand historien, résistant mort pour la France, reste l'analyse la plus pénétrante et la plus juste des causes de la défaite... Tout le savoir accumulé n'a fait que confirmer la profondeur et l'exactitude du jugement que, tout de suite après l'effondrement, cet ancien combattant des deux guerres mondiales avait porté sur le drame national (p. 11). La défaite de 1940 fut d'abord une défaite militaire, et elle provenait non, comme on a d'abord voulu le croire, de l'infériorité numérique des forces et des armements mis en ligne par la France et l'Angleterre, mais d'une faillite intellectuelle et d'une faillite administrative. Sur celle-ci, le témoignage du capitaine Bloch est précieux, et il a été complété par beaucoup d'études systématiques : excès de paperasse, mauvaise organisation des liaisons et du renseignement, multiplication des échelons et des grades, fragmentation du haut commandement, rivalités des services et des chefs, routine d'un " dressage " qui n'a rien de commun avec la vraie discipline, peur des " histoires " et aversion pour les sanctions, dilution des responsabilités, etc. (p. 12). ... Le citoyen qui parle de la sorte ne ménage personne. Ni une bourgeoisie " aigrie ", incapable de comprendre l'" élan des masses vers l'espoir d'un monde plus juste " et encline à considérer le régime politique " corrompu jusqu'aux moelles " et le peuple " dégénéré ". Ni des syndicats ouvriers (ou des syndicats de fonctionnaires) braqués sur les " petits sous ", sur " les profits du présent " auxquels se bornaient leurs regards, et sur un pacifisme incapable de distinguer " entre le meurtre et la légitime défense ". Ni les grandes écoles et les universités où régnaient les " fils de notables ", la cooptation, et aussi " routine, bureaucratie, morgue collective ". Ni un enseignement voué au bachotage et méfiant envers l'initiative et l'observation. Ni un marxisme figé, aussi hostile à toute hérésie que la pensée militaire officielle. Ni un état-major enfermé derrière " un mur d'ignorance et d'erreur ", en désaccord avec la vie politique du pays, et dont les chefs " ont estimé très tôt naturel d'être battus ". Ni un régime plus faible que méchant. Ni une politique étrangère arrogante et sans rapport avec la puissance diminuée de la nation, après l'épuisante victoire de 1918. Ni lui-même et ceux qui, comme lui, avaient " une langue, une plume, un cerveau ", mais, " par une sorte de fatalisme ", ne s'en étaient pas servi pour informer et instruire la collectivité. Fiers d'avoir été, dans leurs tâches quotidiennes, " de bons ouvriers ", ils faillirent au devoir d'être de bons citoyens, et de lutter pour cette " vertu " que la Révolution française et, avant elle, Montesquieu, avaient proclamée indispensable à tout État populaire (p. 14 et 15), <http://www.marcbloch.fr/etrange.html> . Pour un accès au texte original intégral, cf. Marc Bloch, *L'étrange défaite*, Témoignage écrit en 1940, Société des Éditions Franc-Tireur, Paris, 1946, pages 21-194. L'édition papier contient un avant-propos de Georges Altman, Édition numérique complétée à Chicoutimi le 15 août 2005, http://classiques.uqac.ca/classiques/bloch_marc/etrange_defaite/bloch_defaite.pdf .

⁷ Marcel Mauss (1870-1950), agrégé de philosophie qu'il a étudiée à Bordeaux, est le neveu de l'un des fondateurs de la sociologie moderne qui n'est autre qu'Emile Durkheim (1858-1917). Mauss est souvent présenté comme le « père » de l'anthropologie française. Il écrivait : « Les historiens sentent et objectent à juste titre que les sociologues font trop d'abstractions et séparent trop les divers éléments des sociétés les uns des autres. Il faut faire comme eux : observer ce qui est donné. Or, le donné, c'est Rome, c'est Athènes, c'est le Français moyen, c'est le Mélanésien de telle ou telle île, et non pas la prière ou le droit en soi. Après avoir forcément trop divisé et abstrait, il faut que les sociologues s'efforcent de recomposer le tout. Ils trouveront ainsi de fécondes données. – Ils trouveront aussi le moyen de satisfaire les psychologues. Ceux-ci sentent vivement leur privilège, et surtout les psycho-pathologistes ont la certitude d'étudier du concret. Tous étudient ou devraient observer le comportement d'être totaux et non divisés en facultés. Il faut les imiter. L'étude du concret, qui est du complet, est possible et plus captivante et plus explicative encore en sociologie. Nous, nous observons des réactions complètes et complexes de quantités numériquement définies d'hommes, d'êtres complets et complexes. [...] Le principe et la fin de la sociologie, c'est d'apercevoir le groupe entier et son comportement tout entier. », « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les

loin que leur intérêt immédiat, revient l'idée largement propagée que la richesse matérielle serait le critère discriminant permettant de sélectionner ceux qui sont appelés à présider aux destinées du monde⁸.

Face à ce constat, que faire ?

L'ampleur de la tâche est, ici, un véritable défi. Car qui dit « *tête mal faite* » dit « *erreur d'analyse* », « *erreur de diagnostic* » et donc « *erreur sur les solutions* ».

Pour autant, le défi, par son ampleur, est également stimulant.

- Que faire, et comment le faire, pour aider nos « *élites* » à prendre la mesure des dysfonctionnements et fractures de notre « monde mondialisé », ainsi que leurs conséquences sociétales ?
- Quels choix théoriques, méthodologiques opérer, pour les aider à affiner leur entendement et, dans le même temps, mettre ces éléments à la disposition du plus grand nombre, afin d'en éviter les « *phénomènes d'intermédiation confiscatoire* ? »

Les choix théoriques et méthodologiques proposés pour déployer cette « *Mondiologie*⁹ », sont contenus dans ce chapitre introductif.

Leur énoncé resterait toutefois insuffisant sans une mise à l'épreuve des faits.

Cette mise à l'épreuve a été réalisée sous la forme d'un diagnostic global, mais précis, de notre monde, dont les résultats sont clairement exprimés dans les intitulés des sept chapitres de cette première partie.

A l'opposé des propos convenus ou doctrinaires, la liberté de ton utilisée dans leur formulation ambitionne d'illustrer ce que peut être la mise en œuvre d'une véritable *pensée critique*.

Philosophie politique : à l'examen des faits, et sur le très long terme, il apparaît clairement que l'Humanité possède une spécificité. Elle seule est, en effet, capable, en tant qu'espèce, d'organiser sa propre autodestruction de deux façons : par l'exercice de la violence destructrice illimitée (organisée ou spontanée) sous diverses formes qui est une constante de l'Histoire Universelle ; et, par l'anéantissement de son environnement naturel. La conception et la prolifération d'armes de destruction massive (nucléaire, biologique, chimique), l'utilisation d'armes de terrain toujours plus dévastatrices, ainsi que le déploiement planétaire de formes de création de valeur à partir de la prédation industrielle de toutes les ressources naturelles exploitables, contribuent déjà à la matérialisation de ces deux possibilités. A la lecture de ces données, il apparaît donc, tout aussi clairement, que l'Homme n'est pas « naturellement bon » ;

sociétés archaïques» (1902-1903), Article originalement publié dans *L'Année Sociologique*, seconde série, 1923-1924, In *Sociologie et Anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France, 1950, p. 276.

⁸ Sur la question, on lira ou relira avec profit ce qu'écrivait l'économiste John Kenneth Galbraith dans un ouvrage intitulé *Brève Histoire de l'Euphorie Financière*, Paris : Editions du Seuil, 1992, pp. 20-22 : « Dans toutes les attitudes libérales (jadis nommées capitalistes), il y a une forte tendance à croire que, plus un individu possède ou gère de l'argent, en revenus ou en capitaux, plus profonde et magistrale est sa vision des phénomènes économiques et sociaux, et plus subtils et pénétrants sont ses processus mentaux... En fait, cette révérence pour la possession de l'argent est une nouvelle preuve de la mémoire courte, de l'ignorance de l'histoire et du champ ainsi ouvert à l'autosuggestion et à l'illusion collective, que nous venons d'évoquer. Avoir beaucoup d'argent, cela peut vouloir dire, comme souvent dans le passé, que l'intéressé a bêtement négligé les contraintes légales, et qu'il pourrait bien être, de nos jours, un résident potentiel pour quelque prison à régime léger. Ou l'argent vient peut-être d'un héritage et comme chacun le sait, la vivacité d'esprit ne passe pas automatiquement des parents à leurs rejetons. [...] Enfin, et plus particulièrement, nous associons d'instinct une intelligence peu commune aux fonctions de direction des grandes institutions financières [...]. En réalité, l'individu ou les individus qui peuplent les sommets de ces institutions sont souvent là parce que, comme il est de règle dans toute grande organisation, ils étaient, des divers talents en lice, les plus « prévisibles » intellectuellement, donc les moins dangereux pour la bureaucratie. Lui, elle ou eux sont alors revêtus de l'autorité qui encourage leurs subordonnés à acquiescer, leurs acolytes à applaudir, et interdit l'opinion contraire ou la critique. »

⁹ Le terme est issu d'une citation de l'écrivain argentin Ernesto Sabato (1911-2011) : « Il nous faut des mondiologues », citation faite par Edgard Morin au début d'un ouvrage co-écrit avec Anne-Brigitte Kern, *Terre Patrie*, Paris : Seuil, 1993, p. 7.

si l'Homme était « bon », cela se saurait ; et notre planète, après avoir survécu à différents âges difficiles de gestation, et nonobstant la survenue accidentelle d'accidents extra-atmosphériques, serait un « Paradis ». Dans la mesure où malgré des siècles d'innovation dans tous les domaines de la science et de la technique ou dans ceux de l'organisation politique et économique des sociétés humaines, ce n'est pas le cas, il importe de faire de cette réalité le fondement de toute analyse consacrée à la volonté de comprendre notre monde. La « *Mondiologie* » s'intéressera alors en priorité aux phénomènes qui, dans les sociétés humaines, contribuent à une expression institutionnelle de la malfeasance; ce dernier concept sera compris, ici, de façon très simple, comme : l'étude des élites, de leurs interactions et de leurs dispositifs politiques, économiques et sociaux contribuant à la mise en œuvre et à la légitimation de décisions contraires aux chartes universelles du 20^{ème} siècle¹⁰ et participant à la mise en danger du patrimoine naturel de l'Humanité. Ce faisant, parmi les objets d'étude de la « *Mondiologie* », seront privilégiés l'identification et l'examen des catégories de populations qui, à l'échelle du globe et de nos sociétés, ont la capacité de prendre et d'imposer des décisions qui servent leurs intérêts immédiats, tout en oubliant/refusant d'en envisager les conséquences sociétales les plus destructrices. Seront également inclus dans cette approche, l'étude de leurs décisions, interactions et dispositifs qui leur permettent de passer outre les intérêts et la volonté du plus grand nombre, ainsi que leurs conséquences sociétales.

Sociologie Politique¹¹ : au centre des préoccupations de la *Mondiologie*, l'étude du *Pouvoir* et des *Pouvoirs* (institutions, dynamiques et élites) dont les interactions et décisions impactent de façon létale la santé de la planète et des sociétés humaines. L'étude de ces impacts doit en effet nous permettre de saisir leur véritable étendue et, partant d'un diagnostic précis, de vérifier s'il existe (ou non) des *contre-pouvoirs* capables d'équilibrer l'influence de ces institutions et élites dominantes, en leur opposant discours et solutions permettant, aussi bien d'assurer le respect des droits humains fondamentaux, que celui de l'environnement naturel des Hommes. Au départ de cette réflexion sur *le Pouvoir* et *les Pouvoirs du Monde* : l'hypothèse en fonction de laquelle le pouvoir, en tant qu'élément de domination (Platon¹²) et de contrainte (Machiavel¹³), s'inscrit dans la dynamique comme « *un effort pour contraindre, influencer*¹⁴ » et donc, dans l'interaction, elle-même conditionnée par une distribution inégale de ressources. Le caractère antagonique de cette relation, de même que la dénégation éventuelle du vouloir des dominés, sont illustrés par la définition donnée par Max Weber pour qui « *le pouvoir (Macht) signifie toute chance de faire triompher, au sein d'une relation sociale sa propre volonté, même contre des résistances ; peu importe sur quoi repose cette chance* »¹⁵.

¹⁰ UNO Universal Declaration of Human Rights, ILO Declaration of Fundamental Principles and Rights at Work, Stockholm, Rio, Johannesburg Declarations and Agenda 21.

¹¹ Nos travaux s'inscrivent dans une problématique générale de la Sociologie Politique, entendue comme « Science du Pouvoir ». La question centrale autour de laquelle la démarche de recherche s'organise est la suivante : Qui gouverne vraiment ? Des questions complémentaires viennent en éclairer la portée : Qui a la capacité de prendre des décisions dont les effets affectent de façon parfois irréversible les organisations sociales qui en sont la source et le contexte ? Quels sont les enjeux et les intérêts identifiables, à l'origine de ces décisions ? Quelles sont les conséquences de ces décisions (en termes de sécurité, de prospérité) pour les pays, les sociétés, mais aussi pour la planète ?

¹² *La République*, l'une des œuvres de Platon (424-347 av. J.-C) sous forme de dialogues, est souvent citée comme la première œuvre de philosophie politique grecque et la première philosophie politique des élites.

¹³ Parmi les textes incontournables de Machiavel, on lira avec profit : « De Principatibus, (Le Prince) », « Discours sur la Première Décade de Tite-Live », et « De Re Militari (L'Art de la Guerre) », in *Machiavel : Œuvres Complètes*, Paris Bibliothèque de la Pléiade: nrf Gallimard, 1952.

¹⁴ « La Science Politique » in Madeleine Grawitz, *Méthodes des Sciences Sociales*, Paris : Dalloz, 10^{ème} édition, 1996, p. 258.

¹⁵ Cité in Philippe Braud, « Du pouvoir en général au pouvoir politique », in Madeleine Grawitz et Jean Leca, *Traité de Science Politique*, Tome 1 : La science politique science sociale, L'ordre Politique, Paris, Presses Universitaires de France (PUF), 1985, Max Weber, *Economie et Société*, Paris : Plon, t. I, p. 56. , cité in Philippe Braud, op. cit. p. 336.

Dans l'appréhension du phénomène, le *conflit d'intérêt* « *actuel et observable* », occupe une place de choix comme chez Robert Dahl (1957, 1961, 1969)¹⁶ ou Nelson Polsby (1963)¹⁷ qui se concentrent sur les acteurs (ainsi que leur comportement) parvenant à imposer leurs vues et solutions dans un processus de négociation ; ou chez Peter Bachrach et Morton Baratz (1963)¹⁸ qui choisissent de traiter, non seulement des participants au processus de décision politique, mais également de ceux qui en sont exclus, révélant ainsi les biais formulés à l'encontre de certains groupes et la suppression de leur participation et revendications, de l'agenda politique des autorités ; ou, encore, chez Steven Lukes (1982)¹⁹ pour lequel les décideurs fonctionnent dans un univers institutionnel et normatif où prédomine, la plupart du temps, une idéologie politique reflétant la nature des relations économiques et sociales à une époque. En d'autres termes, une posture idéologique sert les intérêts d'un groupe dominant et peut être considérée comme un élément fondamental de leur pouvoir. Par le contrôle de l'information et des mass media, mais aussi par les processus de socialisation opérant dès le plus jeune âge, se déploie alors la forme suprême de Pouvoir. Celle-ci parvient à modeler les attentes ou les désirs des individus, de telle sorte qu'il n'existe plus de conflit, mais, comme le dirait Pierre Bourdieu « *un consensus fabriqué par violence symbolique* »²⁰.

La problématique des « *élites* » complète, presque « *naturellement*²¹ », notre réflexion sur le pouvoir, et peut être utilement confrontée aux différents éclairages historiques proposés par les spécialistes de cette thématique, tout en évitant d'en intégrer les choix politiques. Cette problématique s'inscrit dans une vision « *réaliste* » souvent pessimiste et parfois « *cynique* » de l'action politique, en fonction de laquelle, dans toute société, l'inégalité est plutôt la règle que l'exception, et, la démocratie, souvent une illusion, voire une mystification. Pour les « *élitistes* », partout est toujours, le pouvoir est exercé par une minorité restreinte qui s'impose aux masses, un postulat de base qui leur fait souvent réduire l'histoire des sociétés à la lutte des élites pour le pouvoir. Ainsi, pour un Vilfredo Pareto (1917)²², fervent partisan du libéralisme économique et adversaire du socialisme, malgré la division des sociétés en classes, celles-ci ne sont pas séparées, et de même qu'il existe une circulation entre ces différentes classes, il existe une circulation entre la classe des « *élites gouvernementales* » et la classes de « *l'élite non gouvernementale* », assurant ainsi le renouvellement de la première - la mobilité sociale constituant, par là même, le meilleur antidote contre les révolutions. Pour le conservateur Gaetano Mosca (1896)²³, c'est à une minorité organisée, véritable « *classe dirigeante politique* » (il préfère cette expression plus neutre à celle d'« *élites* ») une classe qui est, soit, « *ouverte* » (démocratique) ou « *fermée* » (aristocratique) - qu'il revient d'exercer le pouvoir, faisant remarquer que ce ne sont pas les peuples qui choisissent les élus, mais la classe

¹⁶ Robert Dahl, "The concept of power", *Systems Research and Behavioral Science*, Volume 2, Issue 3, 1957, pp. 201-215; Robert Dahl, *Who Governs*, New Haven: Yale University Press, 1961; Robert Dahl, "Power" in *International Encyclopedia of the Social Sciences*, New York: The Free Press, 1969.

¹⁷ Nelson W. Polsby, *Community, Power and Political Theory*, New Haven: Yale University Press, 1963.

¹⁸ Peter Bachrach, Morton Baratz, "Decisions and non-decisions: an analytical framework", *American Political Science Review*, 57, 1963, p. 632.

¹⁹ Steven Lukes, *Power. A radical View*, London: The Mac Millan Press, 1982.

²⁰ Ibid.

²¹ Comme l'écrivait Jean Touchard, « Les méditations sur la décadence s'accompagnent souvent d'une réflexion sur les élites », in *Histoire des Idées Politiques : T2 – Du XVIIIème siècle à nos jours*, Presses Universitaires de France, 7ème édition, 4ème trimestre 1975, p. 819. Pour un panorama complet, cf. William Genyès, *Sociologie des Elites*, Paris : Armand Colin, 2011.

²² Vilfredo Pareto, *Traité de Sociologie Générale*, Paris-Genève : Librairie Droz, 1re édition, 1917. Né à Paris en 1848 et mort à Céligny (Genève) en 1923, Pareto succéda à Léon Walras dans la chaire d'Économie politique de l'Université de Lausanne. Dans cette Université, il enseigna aussi la sociologie et la science politique, http://classiques.uqac.ca/classiques/pareto_wilfredo/traité_socio_générale/traité_socio_gen.html.

²³ Gaetano Mosca, *Elementi di Scienza Politica*, Rome : Bocca, 1896 ; ce livre a été traduit en anglais sous le titre suivant : *The Ruling Class*, New-York : Mc Graw-Hill, 1939.

dirigeante qui fait élire ses députés. Pour le socialiste révolutionnaire Robert Michels²⁴ (1914), gouvernements ou partis, quelle que soit leur couleur politique, sont avant tout des organisations dont les principales tendances sont la bureaucratisation et la « *loi d'airain de l'oligarchie* », redevable, pour la seconde, autant à la tendance des chefs à vouloir perpétuer et renforcer leur autorité, qu'à l'inertie des masses, toujours prêtes à abandonner volontairement leur sort à une minorité de spécialistes. Terminons ce panorama des apports à une réflexion sur les « élites » avec les œuvres, plus proches dans le temps. Le sociologue radical, Charles Wright Mills (1956)²⁵, identifie ainsi, aux Etats-Unis, une élite restreinte (« *national upper class* ») qui s'apparente à une « *oligarchie non élue* » prenant les décisions capitales auxquelles ne sont pas associés les citoyens²⁶ ; trois groupes constituent cette élite sans toutefois former une classe sociale parfaitement unie ; ses membres occupent le sommet des institutions politique, économique et militaire, naviguant de façon très fluide entre ces trois univers formant ainsi le sommet d'un « *triangle du pouvoir* », dominant de leur hauteur la strate intermédiaire des leaders de groupes d'intérêts, des législateurs et des politiciens locaux et la strate inférieure, composée des « gens ordinaires » et constituant la base de ce triangle. Mills, partisan d'un changement social est convaincu que *la pensée critique constitue un moyen essentiel d'accès à la connaissance* qui en permettra la survenue, et à la création d'une véritable « *imagination sociologique*²⁷ ».

Derniers apports de la sociologie politique à notre mise en œuvre d'une démarche « mondilogique », ceux d'Antonio Gramsci et de Noam Chomsky. L'apport de Gramsci (1926-1937²⁸), premier secrétaire général du Parti Communiste italien, c'est l'idée que l'organisation de la culture est « *organiquement* » liée au pouvoir dominant : « *Avec tout groupe social, qui naît sur le terrain originare d'une fonction essentielle dans le monde de la production économique, se crée, en même temps, de façon organique, une ou plusieurs couches d'intellectuels qui lui apportent homogénéité et conscience de sa propre fonction, non seulement dans le domaine économique, mais également dans le domaine social et politique* »²⁹. Gramsci appelle ainsi les entrepreneurs capitalistes, les techniciens d'industrie ou les savants en économie politique, des « *intellectuels organiques* », parce qu'ils sont les organisateurs d'une culture nouvelle, d'un droit nouveau irriguant la société civile (l'une des deux composantes de la superstructure, l'autre étant la société politique). Quant à Noam Chomsky³⁰, l'un des animateurs de la « *New Left* »³¹ aux Etats-Unis, il dressera, en 1969, un réquisitoire, contre ceux qu'il appelle les « *nouveaux mandarins* » une caste de « technologues » proches du pouvoir, une intelligentsia, composée d'intellectuels de toutes catégories :

²⁴ Robert Michels, *Les partis politiques – Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, trad. Française., Paris : Flammarion, 1914.

²⁵ Charles Wright Mills, *The Power Elite*, New York, Oxford: U.P., 1956; Première édition française sous le titre *L'Élite du Pouvoir*, Paris : François Maspero 1969.

²⁶ Cf. Janine R. Wedel sur la privatisation des fonctions de gouvernement, sous-traitées à des agences de conseil, think tanks et autres prestataires de services, in *Shadow Elite: How the World's New Power Brokers Undermine Democracy, Government, and the Free Market*, New York: Basic Books, 2009.

²⁷ Charles Wright Mills, *The Sociological Imagination*, New York: Oxford Univ. Press, 1959.

²⁸ Il écrira ses « Cahiers de Prison » (*Quaderni del carcere*) entre 1926 et 1937. Cf. Antonio Gramsci, *Quaderni del carcere*, édition établie par Valentino Gerratana, Turin, Einaudi, 1975 et pour une édition française, *Cahiers de prison*, nrf Gallimard, Bibliothèque de Philosophie, traduit de l'italien par F. Bouillot et G. Granel, avant-propos, notices et notes de Robert Paris, 1990.

²⁹ Attilio Monasta, « L'intellectuel organique selon Gramsci », http://agora.qc.ca/documents/intellectuelintellectuel_organique_selon_gramsci_par_attilio_monasta (accès au 03/06.2016).

³⁰ Noam Chomsky, « The responsibility of intellectuals », *The New York Review of Books*, 23 Feb 1967, <http://www.nybooks.com/articles/1967/02/23/a-special-supplement-the-responsibility-of-intelle/> (accès au 03/06/2016), propos repris dans *American Power and The New Mandarins*, New York: Pantheon Books, 1969.

³¹ Pour comprendre ce que fut la *New Left* et la façon dont elle fut utilisée par les réseaux conservateurs et néo-conservateurs pour transformer la vision du monde et des politiques publiques des principaux milieux dirigeants aux Etats-Unis, cf. Bernard Sionneau, « Contre-culture, Néoconservatisme et Nouvelle Droite Bis », in *La construction du conservatisme moderne aux Etats-Unis* », Paris : L'Harmattan, 2012, pp. 74-89,

mathématiciens, ingénieurs, économistes, sociologues, experts en relations internationales³² et science politique, journalistes, etc. qui justifient l'expansionnisme impérial des Etats-Unis contenu dans sa politique étrangère³³.

Relations Internationales : ce champ disciplinaire très large³⁴ constitue le troisième apport majeur à la formation des « *mondilogues* » dont l'existence est appelée de ses vœux par le sociologue Edgard Morin³⁵. De fait, en ce début de troisième millénaire, les enseignements classiques dispensés en Economie, Gestion ou Finance, n'intègrent toujours pas, dans leurs cursus, de préparation à la lecture d'un environnement international non réductible aux seules dimensions du marché. L'« *Economicisme*³⁶ », dont les principales déclinaisons théoriques ont réduit l'activité humaine à des choix individuels et des calculs de maximisation avec pour seul objectif l'accumulation de capital par « l'homo oeconomicus³⁷ », est alors (et reste) incapable de faire le lien entre la mondialisation, les fractures nationales et planétaires (externalités négatives) et d'en concevoir les conséquences sociétales en termes de "*risques pour les pays*" et de "*risques de système*". C'est donc pour mettre à la disposition des citoyens des clés de lecture pour comprendre leur Monde et pour compléter la formation des futurs ou actuels managers – trop souvent nourris de macro ou de micro-économie, de théories ou de techniques financières, mais sevrés de Relations Internationales – que cette contribution à la Mondialogie a été conçue. Elle fait la part belle au courant de la **Sociologie des Relations Internationales**, porté en France par l'œuvre de Marcel Merle dans les années 1970³⁸ et qui n'a pas pris une ride. Elle intègre également les travaux de nombreux auteurs français : économistes atypiques (car

³² Sur la question, cf. Michel Dusclaud et Bernard Sionneau, « Théories américaines des relations internationales: Aux origines des controverses et des paradigmes fondateurs », *Revue d'Histoire Diplomatique*, 2012 (4), p. 373-413. https://www.researchgate.net/publication/287699420_Theories_Americaines_des_Relations_Internationales_Aux_origines_des_controverses_et_des_paradigmes_fondateurs (accès au 04/06/2016).

³³ Pour une illustration de cette thèse, cf. Colin S. Gray, "What Rand has wrought", *Foreign Policy* n°4, Fall 1971 et Allen S. Whiting, "The Scholar and the Policy-Maker", *World Politics*, vol. XXIV, Spring 1972.

³⁴ Lorsque l'on confronte la production française et la production américaine, trois remarques s'imposent : tout d'abord, la recherche française en relations internationales est fortement marquée par une approche juridique et institutionnelle; ensuite, à l'inverse de la démarche américaine, peu d'auteurs français parmi les fondateurs tentent le pari de la théorisation; enfin, jusqu'au début des années 1980, un certain nombre d'auteurs choisit de développer une interprétation marxiste du milieu international. On peut essayer de répertorier les principaux axes de recherche retenus par les fondateurs sous les intitulés suivants (tout en précisant que les problématiques retenues par les auteurs inscrits sous une même rubrique peuvent être différentes) : les approches sociologiques des relations internationales avec Raymond Aron et Marcel Merle ; les approches juridiques et institutionnelles avec Claude- Albert Colliard , Paul Reuter et Jean Combacau ; les approches empirico-descriptives avec Charles Zorgbibe et Philippe Moreau-Defarges ; les approches historiques avec Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle ; et pour finir, les approches marxistes avec Pierre-François Gonidec, Robert Charvin et Albert Marouani. Cf. Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Paris : Calmann-Lévy, 8ème édition, 1984 (1ère édition, 1962), Marcel Merle, *Sociologie des relations internationales*, Paris : Dalloz, 4ème édition, 1988 (1ère édition, 1974). Claude-Albert Colliard, *Institutions des relations internationales*, Paris : Dalloz, 9ème éditions, 1990 (1ère édition, 1960). Paul Reuter et Jean Combacau, *Institutions et relations internationales*, Paris : Thémis, Presses Universitaires de France, 4ème édition, 1988 (1ère édition, 1980). Charles Zorgbibe, *Les relations internationales*, Paris : Thémis, Presses Universitaires de France, 3ème édition, 1983 (1ère édition, 1975). Philippe Moreau-Defarges, *Les relations internationales dans le monde d'aujourd'hui*, Paris : Editions STH, 4ème édition, 1992 (1ère édition, 1981). Pierre Renouvin, Jean-Baptiste Duroselle, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris : Armand Colin, 4ème édition, 1991, Jean Baptiste Duroselle, *Tout empire périra : théorie des relations internationales*, Armand Colin, 1992 (1ère édition, 1981). Pierre-François Gonidec, Robert Charvin, *Relations Internationales*, Paris : Précis Domat, Montchrestien, 1981; Robert Charvin, Albert Marouani, *Les relations internationales des Etats socialistes*, Paris : Thémis, Presses Universitaires de France, 1981.

³⁵ Le terme est de l'écrivain argentin Ernesto Sabato cité par Edgar Morin. Cf. la note n°9.

³⁶ Guy Roustang, « L'imaginaire économiciste et la question du sens », *Nouvelle revue de psychosociologie* 2/ 2006 (no 2), p. 33-45, <http://www.cairn.info/revue-nouvelle-revue-de-psychosociologie-2006-2-page-33.htm> (accès au 04/06/2016).

³⁷ Cf. Josette Combes. « Pour en finir avec l'économicisme, une autre rationalité économique », Xèmes Rencontres du RIUESS, Luxembourg 2, 3, 4 juin 2010, <http://base.socioeco.org/docs/index99.pdf>.

³⁸ Marcel Merle, *Sociologie des relations internationales*, Dalloz, 4ème édition, Paris, 1988 (1ère édition, 1974); Marcel Merle., *Les acteurs dans les relations internationales*, Economica, Paris, 1986; Marcel Merle, *Forces et Enjeux des relations internationales*, Paris : Economica, 2ème éd., 1985; Marcel Merle, « L'international sans territoire? » in Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts, « L'International sans Territoire », *Cultures & Conflits*, Paris : L'Harmattan, septembre 1996.

attachés à l'étude des réalités contemporaines³⁹), géographes, sociologues, ou spécialistes des relations internationales, dont les écrits ont marqué la production scientifique des années 1990⁴⁰. Réalisés dans le courant de cette décennie particulièrement productive en France, les travaux de Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts⁴¹, ceux de Zaki Laïdi⁴², de Philippe Moreau-Defarges⁴³, de Michel Beaud⁴⁴, d'Olivier Dollfus⁴⁵, de Marie-Françoise Durand, Jacques Lévy et Denis Retaillé⁴⁶ et ceux de François Chesnais⁴⁷, partagent deux points communs : tout d'abord, celui de se féconder mutuellement; la plupart des auteurs, malgré parfois une appartenance à des disciplines différentes, font référence à leurs travaux respectifs qui se complètent; ensuite, celui d'avoir fourni, déjà à cette époque, un nombre significatif de clés d'analyse qui nous paraissent essentielles, non seulement pour faire évoluer la formation à la lecture de notre "monde mondialisé", mais aussi pour en évaluer, tant les opportunités, que les risques opérationnels et sociétaux induits. La « **Systemique** » est aussi un choix commun fait par les auteurs dont nous avons mobilisé les contributions pour dire le Monde : elle répond à leur volonté de saisir une réalité mondiale qu'ils conçoivent comme un ensemble hiérarchisé, dont les principaux éléments (facteurs et acteurs) sont en position d'interdépendance et ne peuvent être isolés les uns des autres; elle répond également à leur souhait (complémentaire) de dépasser les lectures unidimensionnelles et disciplinaires et de choisir l'inter- ou la pluridisciplinarité⁴⁸, afin de pouvoir replacer chaque problème (crises, krachs, etc.) dans cet ensemble. La systémique revendiquée par ces auteurs ambitionne donc d'articuler le tout et ses parties, le global et le particulier en un aller-retour incessant; simple métaphore pour certains, elle représente, pour d'autres, un moyen de construire des outils de pensée capables de lier entre eux les savoirs spécialisés.

³⁹ Michel Beaud et Gilles Dostaller précisent : « Dans le domaine de la science économique, "[...] Les quarante dernières années ont été marquées par une prolifération démesurée de travaux théoriques formalisés sur les marchés, les équilibres, les choix et les stratégies. L'étude des réalités économiques contemporaines est désormais considérée comme une activité de deuxième rang, rattachée à la précédente par quelques passerelles", in *La Pensée Economique Depuis Keynes*, Paris : Seuil, 1993, pp. 205-210.

⁴⁰ Pour une présentation des travaux de ces auteurs, cf. Bernard Sionneau, *Relations Internationales pour les Managers*, Chicoutimi, Ca : Les Classiques des Sciences Sociales, 2014, http://classiques.uqac.ca/contemporains/sionneau_bernard/Relations_internationales_managers/relations.html, (accès au 04/06/2016).

⁴¹ Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts, « L'International sans Territoire », *Cultures & Conflits*, L'Harmattan, septembre 1996; Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts, *Le retournement du monde*, Paris : Presses de la FNSP, Dalloz, p.1992.

⁴² Zaki Laïdi « Sens et puissance dans le système international », in Zaki Laïdi (sous la direction de), *L'ordre mondial relâché*, Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2ème édition, 1993; Zaki Laïdi, *Un monde privé de sens*, Paris : Fayard, 1994; Zaki Laïdi « Après les guerres, la mêlée généralisée », *Le Monde Diplomatique*, Janvier 1996, p.20.

⁴³ Philippe Moreau-Defarges *La Mondialisation : Vers la fin des frontières?*, Paris : Dunod, 1993; Philippe Moreau-Defarges, *L'ordre mondial*, Paris : A. Colin, Paris, 1998; Philippe Moreau-Defarges, *La Mondialisation : Vers la fin des frontières?*, Paris : Dunod, 1993;

⁴⁴ Michel Beaud, « A partir de l'économie mondiale : esquisse d'une analyse du système-monde », in Jacques Bidet et Jacques Texier (sous la direction de), *Le nouveau système du monde*, Paris : Presses Universitaires de France, 1994; Michel Beaud, *Le basculement du monde*, Paris : La Découverte, 1997.

⁴⁵ Olivier Dollfus, « Le monde est un chaos qui se déchiffre », *Affiches de la géographie*, « La géographie : situer, évaluer, modéliser ». Grands colloques de prospective, Ministère de la Recherche et de la Technologie, Novembre 1990; Olivier Dollfus, *L'Espace Monde*, Paris : Economica, 1994; Dollfus Olivier, *La nouvelle carte du monde*, Paris : Presses Universitaires de France, 1995.

⁴⁶ Marie-Françoise Durand, Jacques Levy, Denis Retaillé, *Le monde : espaces et systèmes*, Paris : Presses de la FNSP, Dalloz, 1992. Pour un complément d'analyse, on lira également, Denis Retaillé., « L'impératif territorial », in Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts, « L'International sans territoire », *Cultures et Conflits* n°21-22, Printemps/Été 1996, p.21-40; Levy J., « Espaces-monde, mode d'emploi », in Jacques Bidet et Jacques Texier (sous la direction de), *Le nouveau système du monde*, Paris : Presses Universitaires de France, 1994.

⁴⁷ François Chesnais, *La mondialisation du capital*, Paris : Syros, 2ème édition augmentée, 1997.

⁴⁸ Une précision, faite ici par Jean Piaget, sur le sens des termes « *inter, pluri et trans- disciplinarité* » peut être utile: la recherche *pluridisciplinaire* implique la collaboration de plusieurs sciences, chacune conservant sa spécificité; la recherche *transdisciplinaire*, qui se situe à un niveau d'abstraction élevé, utilise des théories et des concepts communs à toutes les sciences sociales; la recherche *interdisciplinaire*, implique confrontation, échange de méthodes, concepts et points de vue, in Madeleine Grawitz, *Méthode des sciences sociales*, 10ème édition, Paris : Dalloz, 1996, p.305.

Parmi les modèles en circulation que **Marcel Merle** (1988) passe en revue (théorie des jeux, modèle de la communication, modèles décisionnels, modèle du « linkage »), *le système* est celui qui retient son attention. Selon lui, ce modèle fournit un cadre d'analyse particulièrement approprié pour l'étude des relations internationales. Dans les tentatives faites pour appliquer la théorie systémique en sciences sociales, Merle choisit de retenir l'apport de David Easton⁴⁹ pour les raisons suivantes : dans la construction du système politique, Easton met l'accent sur deux éléments : l'importance, tout d'abord, de la relation entre le système et son environnement au moyen d'un schéma circulaire de type cybernétique : mécanisme des inputs (demandes et soutiens en provenance de l'environnement), outputs (réponse globale du système), feedback (nouveau circuit de réaction qui modifie l'environnement); le deuxième élément que retient Merle, c'est l'importance de la régulation du système par une autorité capable d'apporter une réponse adéquate aux défis provenant de l'environnement. De ces postulats, Merle en tire la définition suivante : « *Un système est un ensemble de relations entre un certain nombre d'acteurs, compris dans un certain type d'environnement et soumis à un mode de régulation adéquat*⁵⁰ ». Dès lors, l'utilité du concept de système pour une meilleure compréhension des relations internationales (et du risque-pays) se conçoit comme suit : si l'on part de l'hypothèse selon laquelle les relations internationales constituent un « système », cela suppose plusieurs choses: cela suppose tout d'abord que soit distingué le système de son environnement; cela suppose ensuite que l'environnement spécifique du système international soit défini et inventorié; cela requiert encore que les éléments constitutifs du système (acteurs ou sous-systèmes) soient identifiés et que le mécanisme de régulation soit localisé et évalué dans sa capacité de fonctionnement; cela suppose enfin que les rapports entre les entités constitutives du système fassent à leur tour l'objet d'une investigation.

Si l'analyse systémique présente des avantages, Marcel Merle précise néanmoins que son utilisation n'implique pas l'adoption mécanique du schéma eastonien. En effet, contrairement à Easton qui estimait que le système international, répondait, à quelques nuances près aux caractéristiques du système politique interne, Merle estime que c'est en renversant la démarche d'Easton que l'on peut espérer découvrir **la spécificité du « système international**⁵¹ ».

Ce dernier tire en effet son originalité de trois traits fondamentaux :

1 - Le système international est tout d'abord un système concret, physiquement inscrit dans les limites de la planète terre⁵². C'est donc un système clos, dépourvu d'environnement externe (si la planète terre est un élément du système solaire, elle n'entretient avec lui que des rapports purement physiques et non des relations sociales). L'environnement du système international est et ne peut donc être qu'un environnement intra-sociétal. Cette particularité a une conséquence sur les relations qui s'y déroulent : les contradictions accumulées dans un système clos prennent, faute de pouvoir être exportées, un caractère hautement conflictuel, surtout à un stade où l'homme a exploré et mis en exploitation la quasi-totalité des ressources disponibles.

2- Le système international est un système hétérogène : cette spécificité résulte non seulement du nombre et de la diversité des acteurs en présence, mais également de la multiplicité des sous-systèmes⁵³. L'identification du système international au jeu des rapports entre Etats constitue donc une réduction abusive et un appauvrissement du contenu de la réalité. Pour en comprendre la teneur, il faut ainsi prendre en considération l'hétérogénéité de ses composantes qui sont à la fois des Etats (prétendant tous à la souveraineté, mais très différents en taille, ressources et puissance) et des acteurs non étatique échappant plus ou moins au

⁴⁹ David Easton, *A system analysis of political life*, 1965, traduction française, Paris: A. Colin, 1974.

⁵⁰ Marcel Merle, *Sociologie des relations internationales*, Paris : Dalloz, 4ème édition, 1988 (1ère édition, 1974). p.133.

⁵¹ Ibid. p.451.

⁵² Ibid. p.452-459.

⁵³ Ibid. p.460-463.

contrôle des Etats, qui se constituent autour de multiples pôles de solidarité divisant les Etats eux-mêmes.

3- Le système international est dépourvu de mode de régulation adéquat, ce qui permet d'expliquer et de localiser les dysfonctionnements (risques pour les pays, risques de système) qui l'affectent⁵⁴. Face à des problèmes dont la gravité n'ont fait que s'accroître, on aurait pu croire, écrit M. Merle, que les peuples auraient pris conscience de leur solidarité et se seraient décidés à bâtir les règles et les institutions nécessaires à l'exercice des responsabilités communes qui leur incombent⁵⁵. Or, souligne notre auteur, en ce domaine, et malgré de nombreuses tentatives, aucun progrès décisif n'a été accompli ni dans le droit, ni dans les faits. Force est de constater, comme il le précise, que le droit international ne régit qu'une partie de l'activité des Etats et demeure embryonnaire encore face à l'activité des acteurs non étatiques⁵⁶. Comme l'avaient bien compris les anciens, il n'y a pas de société, là où il n'y a pas de loi communément admise (« *Ubi Societas, Ibi Jus* »). S'il n'y a pas de société, il ne peut y avoir, a fortiori, de « communauté », puisque celle-ci supposerait un accord préalable à l'ensemble du genre humain sur les finalités de l'action collective organisée. Le système international reste ainsi, selon Merle, « *un corps sans tête* »⁵⁷. Il ne faut donc pas s'étonner que ses membres réagissent de façon instinctive pour sauvegarder leurs intérêts immédiats et que les rapports qui s'établissent entre eux demeurent le plus souvent conflictuel. Les relations internationales ne peuvent donc traduire que le dysfonctionnement d'un système où les rôles ne concordent pas avec les fonctions⁵⁸. En 1996, Marcel Merle estime d'ailleurs que la dynamique du progrès technique à l'œuvre dans tous les compartiments de l'activité internationale ne comporte aucun mécanisme d'autolimitation. Elle risque ainsi, selon lui, de provoquer, si elle n'est pas maîtrisée autant de désastres (souvent irréversibles) que d'avantages (bien souvent illusoire). En l'absence d'un gouvernement mondial, qui relève de l'utopie, il n'est pas d'autre autorité que celle des Etats pour endiguer les débordements d'un système dépourvu de pilote⁵⁹.

L'application, par Marcel Merle, de l'analyse systémique à l'étude des relations internationales, reste à ce jour, l'une des tentatives les plus abouties en France et aux États-Unis. Non seulement l'auteur s'est employé très tôt (dans les années 1970) à élargir la définition de son objet de recherche en y incluant les phénomènes transnationaux ; mais il ne s'est pas contenté d'appliquer de façon mécanique une démarche (celle de D. Easton) utilisée pour analyser un autre objet (la vie politique interne des États). En chercheur épris de rigueur (et non « en émule»), il a adapté une approche à la spécificité même de son objet d'étude (les relations internationales conçues en termes de système), dont il s'est employé à dégager de façon particulièrement claire les principales caractéristiques. Comme l'a écrit Daniel Colard : « *L'effort de réflexion, clair et précis, est remarquable*⁶⁰ ». La robustesse de la problématique et de la méthode est contenue dans leur capacité à traverser les décennies, malgré les bouleversements que la scène internationale a connus dans les années 1990. Nombre d'explications fournies dans les ouvrages de l'auteur sur les forces et les acteurs en présence (même si depuis les « Pension Funds », « Mutual Funds » ou autres « Hedge Funds » et autres institutionnels anglo-saxons ont fait une percée, tout comme les « Multinationales du Crime », etc.), leurs relations sur cette scène particulière, restent toujours pertinentes pour comprendre

⁵⁴ Ibid. p.463-481.

⁵⁵ Ibid. p. 482.

⁵⁶ Ibid. p.534.

⁵⁷ Ibid. p.482.

⁵⁸ Ibid. p.482.

⁵⁹ Marcel Merle, « L'international sans territoire? » in Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts, « L'International sans Territoire », *Cultures & Conflits*, L'Harmattan, septembre 1996, p.305.

⁶⁰ Daniel Colard, *Les relations internationales de 1945 à nos jours*, Paris : Masson, 5ème édition, 1993, p.58.

aujourd'hui les tensions et dysfonctionnements du système international » et de ses ensembles nationaux⁶¹.

Michel Beaud (1994, 1997) propose la grille d'analyse du *Système National/Mondial Hiérarchisé* (SNMH) pour rendre compte des différences de reproduction entre les capitalismes⁶². Le système est, selon lui, structuré par une ou des puissances dominantes, il est hiérarchisé (économies nationales dominantes, dominées intermédiaires), mais il reste hétérogène : d'autres logiques économiques que la logique capitaliste perdurent (étatique, marchande, tributaire, communautaire, domestique), tout en étant plus ou moins sous l'influence du capitalisme; les situations locales ou nationales ne sont pas forcément déterminées par cette logique et peuvent constituer des lieux de recherche d'indépendance ou d'autonomie nationale. Dans ce contexte, les nœuds de contradictions sont multiples, mais des marges de manœuvre existent; ce faisant, chaque situation doit, pour être comprise, se voir replacée dans son contexte (local/régional/national/international/multinational). A cette première grille (mais toujours dans l'idée de prendre en compte la Totalité) Beaud ajoute, quelques années plus tard, d'autres éléments: il s'agit, cette fois, en partant de l'interdépendance et de l'interaction des trois grands processus de reproduction qui structurent le monde (*Terre, Humanité, Capitalisme*), de faire apparaître les contradictions majeures qui les opposent et d'identifier les crises, tensions, insuffisances, qui en résultent⁶³ (des Etats qui voient s'effriter leur capacité d'action, et « *un monde à irresponsabilité illimitée* »).

Pour analyser la mondialisation, **François Chesnais** (1997) estime lui aussi nécessaire d'avoir recours à des outils conceptuels permettant de saisir ce qu'il conçoit en termes de « *totalité systémique* ». Comme il le précise, ces outils sont indispensables pour comprendre les relations hiérarchiques qui « font système » et qui donnent, tant au « système-monde » qu'au régime d'accumulation, leur configuration contemporaine particulière⁶⁴. La finance et les marchés financiers occupent, dans son analyse, le sommet du système. On retrouve chez cet auteur des éléments de l'analyse de M. Beaud contenus dans la référence à son interprétation du régime mondial d'accumulation financiarisé comme une totalité différenciée, politiquement et économiquement hiérarchisée, compatible avec des conjonctures nationales ou « sous-continental-régionales » qui peuvent évoluer de façon distincte⁶⁵. La mondialisation du capital, rappelle-t-il, n'efface pas l'existence des Etats nationaux. Elle modifie simplement les facteurs de hiérarchisation entre les pays et à l'intérieur de leurs frontières. Elle révèle l'existence d'un système qui tend à se replier sur lui-même et s'installe dans le « dualisme »; un système dont les dirigeants, suivis par une partie de l'opinion publique, ont entrepris de construire des remparts pour contenir les barbares aux « limes » (frontières) et des barbelés autour de leurs ghettos intérieurs⁶⁶.

Olivier Dollfus (1990, 1994, 1995) a également recours à la notion de *système* pour lire le monde, en localiser les points chauds et les tendances lourdes dans leurs interactions et leurs effets. Le monde, est, selon lui, un système structuré par des flux (idées, transactions

⁶¹ Pour une illustration de la façon dont Systémique, Stratégique et Prospective peuvent être combinées pour inscrire l'analyse des « risques pour un pays » dans une démarche « mondiologique », cf. Bernard Sionneau, *Risque-Pays et Prospective Internationale : Théorie et Application à la République Socialiste du Viêt Nam*, Chicoutimi, Québec, les Classiques des Sciences Sociales, 2014, http://classiques.uqac.ca/contemporains/sionneau_bernard/risque_pays_vietnam/risque_pays_vietnam.html.

⁶² Michel Beaud, « A partir de l'économie mondiale : esquisse d'une analyse du système-monde », in J. Bidet et J. Texier (Sous la direction de), *Le nouveau système du monde*, Paris : Presses Universitaires de France, 1994, p.81-83 ; Michel Beaud, *Le basculement du monde*, Paris : La Découverte, 1997.

⁶³ Michel Beaud, *Ibid.*

⁶⁴ François Chesnais, *La mondialisation du capital*, Paris : Syros, 2ème édition augmentée, 1997, pp.32-33.

⁶⁵ *Ibid.* p.306-307.

⁶⁶ *Ibid.* p.312.

marchandes ou financières, échanges diplomatiques, information, etc.) se disposant dans deux champs : le champ de l'international, qui met en relation des Etats ou des OIG et où fonctionnent la plupart des régulations officielles; le champ du transnational qui met en relation des firmes, des opérateurs financiers ou des organisations criminelles et où la plupart des grandes régulations de l'international restent sans effet⁶⁷. Ce système-monde, comme il le précise, est formé d'un nombre élevé de sous-systèmes inégalement hiérarchisés, chacun formant une unité qui interagit avec les autres. Le pilotage de ces systèmes, aux logiques et nature différentes, échappe parfois aux acteurs principaux; pas seulement, indique l'auteur, à cause de mauvais choix ou de mauvaises politiques, mais pour d'autres raisons : les connexions entre systèmes peuvent provoquer des effets inattendus; trop d'informations sont nécessaires qui saturent les possibilités d'analyse; des bifurcations discrètes peuvent avoir plus tard des répercussions très importantes. Ce système-monde est donc un système sensible, par suite d'enchaînements imprévus, de phénomènes mal régulés, d'information mal interprétées. Sa dynamique produit des inégalités majeures.

Marie-Françoise Durand, Jacques Lévy et Denis Retailé utilisent aussi la systémique pour rendre intelligible un monde qu'ils jugent complexe⁶⁸. Soucieux de dépasser les lectures simplificatrices du type Est/Ouest, Nord/Sud ou les démarches explicatives uniques, les auteurs choisissent de retenir l'hypothèse du « *système de systèmes* ». Elle leur permet, selon leurs mots, « *de traiter les éléments étudiés séparément par d'autres comme entrant, par certains de leurs aspects au moins, dans une dynamique contradictoire, mais unique, dans une logique complexe mais structurante, dans une possible commune mesure*⁶⁹ ». Les trois auteurs proposent donc d'interpréter le monde comme un système fait de quatre systèmes correspondant à la manière dont les groupes humains entrent en relation. Ces modèles possèdent une double validité : synchronique et diachronique; ils sont vrais tous les quatre en même temps, chacun offrant une grille de lecture irréductible aux autres; mais ils sont également vrais successivement, et sont réunis par différentes liaisons causales fortes. Trois de ces modèles empruntent à différentes disciplines scientifiques : la distance culturelle des anthropologues apparaît dans le système « *Ensemble de mondes* »; le modèle « *Champ de Forces* » prend en compte la domination géopolitique des spécialistes des relations internationales; le modèle « *Réseau Hiérarchisé* » intègre le concept d'« *Economie-Monde* ». Le quatrième et dernier modèle, celui de la « *Société-Monde* », leur permet de montrer pourquoi et comment ces trois dimensions du réel cohabitent. Retenant l'espace comme point de vue fédérateur de ces quatre modèles (si la distance sépare les sociétés, elle est aussi un principe d'organisation de leur vie intérieure), Durand, Lévy et Retailé utilisent ainsi le système-monde comme une méthode d'observation : l'espace des Etats, celui des réseaux économiques, celui des aires culturelles ne se recouvrent pas. Ils s'articulent. Ce ne sont donc pas les découpages du monde que nos trois géographes vont rechercher, mais les différents types de connexion des lieux du monde. Pour eux, en effet, la singularité de chaque aire se définit par la manière dont s'y combinent les différents plans⁷⁰.

Zaki Laïdi (1993, 1994) évoque, lui, une situation internationale où le divorce du sens et de la puissance semble durablement installés, où chaque acteur social (Etats, entreprises, individus) évite de prendre des responsabilités, car en l'absence de projet de sens, il ne mesure celles-ci qu'en termes de coût. Pour reconstruire ce sens à travers une reformulation des enjeux et des

⁶⁷ Olivier Dollfus, *Affiches de la géographie*, « La géographie : situer, évaluer, modéliser ». Grands colloques de prospective, Ministère de la Recherche et de la Technologie, Novembre 1990 ; Olivier Dollfus, *L'Espace Monde*, Paris : Economica, 1994 ; Olivier Dollfus, *La nouvelle carte du monde*, Paris : Presses Universitaires de France, 1995.

⁶⁸ Marie-Françoise Durand, Jacques Lévy, Denis Retailé, *Le monde : espaces et systèmes*, Paris : Presses de la FNSP, Dalloz, 1992.

⁶⁹ Ibid. p.35.

⁷⁰ Ibid. p.231.

institutions épuisés par la guerre froide (travail, guerre), il préconise de les redéfinir par rapport à l'émergence d'une nouvelle réalité: *un système social mondial*, structuré par les Etats, les jeux de l'interdépendance économique, et les flux de l'interpénétration des sociétés, qui vient se substituer au système international renvoyant au seul monde des Etats. Le monde, indique-t-il, a cessé de ressembler à un jeu de billard où chaque boule serait un Etat-nation : il s'apparente à une somme de processus sociaux mondialisés et fluides (drogue, commerce, environnement, marchés financiers, médias, etc.) que les Etats-nations n'ont plus vocation à dominer totalement «d'amont et aval», mais sur lesquels ils cherchent à avoir prise de la manière la plus avantageuse pour eux. Dans ce système social de plus en plus complexe, la notion d'architecture mondiale, précise l'auteur, se trouve dévalorisée. Il ne s'agit plus de construire une sorte de « Mécano-planétaire » dont les plans auraient été préalablement établis avec minutie par les chancelleries, mais plutôt, et au mieux, de réguler des processus sociaux mondialisés dans lesquels interviennent les Etats, les entreprises, les groupes sociaux organisés, et les individus⁷¹. D'autant plus, ajoute Laïdi (reprenant ici avec d'autres mots un thème développé par Beaud, Chesnais ou même par Badie et Smouts avec les différences culturelles), que le temps mondial contenu dans l'association proclamée du marché et de la démocratie n'abolit pas l'autonomie des temps nationaux; il a toutes les chances de se décomposer, conclue l'auteur, s'il n'est pas repris et « encodé » localement⁷².

Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts (1992, 1996) voient, dans la coexistence du monde multicentré et du monde des Etats, un paradigme fécond pour comprendre la fluidité et les tensions de l'ordre international actuel⁷³. S'ils reprochent à la systémique de ne pas avoir fourni de nouveaux paradigmes à la théorie des relations internationales⁷⁴, ils reconnaissent cependant qu'elle est un langage et une méthode de recherche utiles pour conceptualiser les rapports internationaux⁷⁵. Les notions d'*ouverture*, de *complexité*, *flux*, *intégration*, *rétroaction* (toutes héritées de l'approche systémique), écrivent-ils, sont maintenant d'usage courant. Elles présentent un double intérêt : permettre un questionnement, et fournir des instruments pour tenter de reconstituer certaines interactions afin de les décrire, et si possible de les expliquer. La notion de *système* est, selon eux, particulièrement adaptée à la réalité des relations internationales. Quelle que soit la définition retenue, précisent-ils, elle implique toujours l'idée d'un ensemble d'éléments, situés dans une structure et liés par des interactions selon un certain processus. Badie et Smouts identifient plusieurs avancées redevables à l'approche systémique: elle a, tout d'abord, permis de sortir de l'analyse traditionnelle des relations internationales en termes de comportement des acteurs et de politique étrangère. On sait maintenant que la vie

⁷¹ Zaki Laïdi, « Sens et puissance dans le système international », in Zaki Laïdi (sous la direction de), *L'ordre mondial relâché*, Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2ème édition, 1993 ; Zaki Laïdi, *Un monde privé de sens*, Paris : Fayard, 1994, p.248.

⁷² Laïdi Zaki, « Sens et puissance dans le système international », op.cit., p.38-41.

⁷³ Bertrand Badie, Marie-Claude Smouts, *Le retournement du monde*, Paris : Presses de la FNSP, Dalloz, 1992 p.241 ; Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts, « L'International sans Territoire », *Cultures & Conflits*, Paris : L'Harmattan, septembre 1996. La plus grande confusion », écrivent-ils « a marqué les différentes tentatives menées pour intégrer la notion de *système* dans la théorie des relations internationales. Les œuvres de ceux qui s'y sont illustrés (Kaplan, Aron, Hoffmann, Rosecrance, Waltz, Haas, Mc Clelland, Young, Merle, Brecher) sont disparates et peu cumulatives. Chacun propose son angle d'approche, sa définition, et sa typologie. L'analyse des systèmes internationaux s'est développée dans des directions parallèles plus que convergentes, entre la *construction de modèles idéaux* (M. Kaplan et ses 6 états d'équilibre du système international, Kenneth Waltz et son hymne au bipolarisme), la *reconstruction de systèmes historiques* afin d'en tirer des lois générales sur l'équilibre et la stabilité (R. Rosecrance, E. Luard), la *réflexion sur la nature et les causes des contraintes extérieures* pesant sur les acteurs (S. Hoffman). Par ailleurs, beaucoup d'auteurs se sont engagés dans une quête sans fin de la parfaite rigueur sémantique et méthodologique, in *Le retournement du monde*, op.cit., p.161.

⁷⁴ Bertrand Badie, Marie-Claude Smouts, *Le retournement du monde*, op.cit., p.156-160. Les auteurs citent Jacques Lesourne, Michel Crozier et Erhard Friedberg (un économiste et deux sociologues) mais oublient assez curieusement, Marcel Merle qui, à notre connaissance, reste, en France, le précurseur en matière d'application rigoureuse de la systémique à l'analyse des relations internationales.

⁷⁵ Badie Bertrand, .Smouts Marie-Claude, *Le retournement du monde*, op.cit., p.156-160.

internationale n'est pas déterminée seulement par les caractéristiques des acteurs et des forces en présence, mais également par la façon dont ces forces et ces acteurs sont reliés entre eux : le système est « plus » (ou « moins, comme le remarque E. Morin) en tous cas, autre, que la somme de ses parties. Le deuxième avantage de la logique systémique est, selon nos auteurs, de supprimer la notion de cause première. Effets et causes sont en perpétuelle interaction à l'intérieur du système considéré, ce qui est particulièrement utile en relations internationales, où les phénomènes ont toujours plusieurs niveaux de causalité et rétroagissent en permanence. Dernier apport de l'approche systémique : elle est, écrivent Badie et Smouts, un outil indispensable pour penser le temps et la totalité. Elle met donc à la disposition de l'internationaliste des concepts utiles dont il n'appartient qu'à lui de savoir faire usage.

« Une théorie de la dynamique mondiale et des « risques pour les pays » (Bernard Sionneau, 2001) : telle aurait dû s'intituler la publication faite, à l'époque, sur le sujet, mais qui, à la suite d'un travail de thèse sur le « *risque-pays* », en avait réduit la portée à l'intitulé : « Une théorie du risque-pays⁷⁶ ». Associée à une méthode d'investigation servie, pour la partie analytique, par l'utilisation de programmes informatiques, elle avait permis à l'auteur d'enchaîner trois phases : *Systémique, Stratégique, Prospective*, et d'éprouver la robustesse de la démarche théorique et méthodologique, par une application au cas de la République Socialiste du Viêt Nam⁷⁷. Par la suite, l'utilisation de ces travaux dans le cadre de séminaires de M2 créés pour SciencesPo Bordeaux (2004-2009) avait permis de faire travailler des équipes d'étudiants de trois Masters (réunis en une seule section) sur des projets réels de développement international de grandes entreprises, banques cotées, mais aussi d'ONG, partenaires. L'objectif était alors de faire évaluer, par les étudiants (en lien avec les directions stratégiques de organisations concernées), non seulement l'exposition de ces dernières aux opportunités/risques, pour leurs projets, de différents pays en développement ou émergents, mais également les opportunités/risques que leurs projets pouvaient générer pour les pays et les populations impactées⁷⁸. Les hypothèses suivantes étaient au fondement de la démarche,

⁷⁶ Publiée en deux livraisons : Sionneau Bernard, "Une Théorie du Risque-Pays" (Ière Partie), *Géoéconomie* n°18, été 2001, pp.145-176 ; Sionneau Bernard, "Une Théorie du Risque-Pays" (IIème Partie), *Géoéconomie* n°19, automne 2001, pp. 159-196.

⁷⁷ Pour un accès au texte complet, cf. Sionneau Bernard, *Risque-pays et prospective internationale: théorie et application (à la République socialiste du Viêt Nam)*. Thèse de doctorat de Sciences de Gestion, spécialité: Prospective et stratégie des Organisations, sous la direction de Michel Fournie (INALCO), Michel Godet (CNAM) et Christian Schmidt (Paris 9, Dauphine), Conservatoire National des Arts et Métiers, Chaire de prospective industrielle et de stratégie des organisations, Laboratoire d'investigation prospective et stratégique (LIPS), janvier 2000, http://classiques.uqac.ca/contemporains/sionneau_bernard/risque_pays_vietnam/risque_pays_vietnam.html; Pour un résumé de la thèse, cf. <http://asie.espace.free.fr/espace/analytiq/sionneau/risque-pays-VN.Sionneau.html>.

⁷⁸ Trois postulats de départ fondaient l'analyse :

- les intérêts des élites d'un pays d'accueil (gouvernement, milieux politiques et économiques, cercles intellectuels ou religieux) ne correspondent pas forcément aux besoins fondamentaux de leurs populations et ne prennent pas nécessairement en compte la protection du patrimoine naturel;
- les intérêts d'entreprises étrangères, de gouvernements étrangers partenaires, ou l'intervention des institutions internationales multilatérales, ne sont pas nécessairement en phase avec les besoins fondamentaux d'un pays d'accueil ;
- les projets de développement durable, portés par des ONG étrangères dans un pays d'accueil, peuvent :
manquer de l'objectivité requise pour respecter les attentes des populations locales, (notamment en raison de leurs plus ou moins grande dépendance par rapport à des sources de financement officiel, professionnel, confessionnel, etc.) ;
se heurter aux projets d'ONG locales ne partageant pas leur analyse de la situation et ayant, de ce fait, défini des priorités différentes des leurs ;
entrer en conflit plus ou moins direct avec les opérations de « prédation » réalisées sur l'économie et le patrimoine naturel de leurs pays par des élites et des intérêts locaux, nationaux, étrangers.

L'enjeu était d'amener les étudiants à aborder un aspect plus complexe du « risque-pays » : il prendrait en compte non seulement l'impact, en termes de risques/opportunités d'un pays ou de contextes locaux sur des projets réels d'entreprises, d'ONG ou de financements et de coopération bi- ou multi- latéraux ; mais il tenterait également d'apprécier, de façon simultanée, l'impact « global » (politique, économique, social, environnemental, etc.) de ces projets sur les pays et sociétés concernées (risques/opportunités pour les pays) à l'échelle nationale et locale. L'exercice, conduirait alors les étudiants à tenter de concevoir des instruments de criblage (screening) et d'évaluation (rating) « à double détente », spécifiquement conçus dans cette optique, et taillés sur mesure en fonction de projets réels. L'intérêt, pour de futurs employeurs, à utiliser ce type d'outils,

conçues pour fixer temporairement l'interprétation des *logiques, processus et interactions-types* structurant la vie internationale et celle des collectivités nationales. Hypothèse 1 : Quatre *logiques d'action*⁷⁹ (Souverainetés, Marchés, Innovation-Technicité, Idées) structurent les relations internationales ; Hypothèse 2 : le *rythme* et la *surface de projection* de ces logiques ne sont pas les mêmes. Hypothèse 3 : chaque logique fait *système* et chaque système interagit avec les autres. Hypothèse 4 : le *désajustement* des logiques, les *dysfonctionnements* ou la *collision* des systèmes sont parfois sources de ruptures à l'échelle d'un territoire (*risque-pays*) et/ou à l'échelle de plusieurs territoires (*risque de système*). La démarche permettait d'envisager l'incidence possible de ces éléments en termes de *tensions* et de *ruptures* (changements d'état plus ou moins brusque et brutal) au niveau des pays : « *risques pour les pays* » et « *risques-pays* » pour les agents économiques en quête d'opérations commerciales internationales ou d'investissement direct étrangers (IDE).

Nous terminerons ce chapitre consacré aux fondements épistémologiques de la mise en œuvre d'une démarche « mondiologique » en faisant les précisions suivantes : théorie et méthode mobilisées dans nos travaux sont partagées entre deux traditions⁸⁰ qui ne se rejoignent pas forcément : l'une, relève de la « *critical social science* » dont les travaux ont plutôt pour vocation d'aider les exclus de nos sociétés, ceux qui n'ont pas accès à la connaissance scientifique ; l'autre relève de la « *partisan social science* », dont les chercheurs réservent leurs critiques et travaux aux publics de leur choix (élites ou précaires et exclus, selon).

serait, le suivant : non seulement, ces outils, de par leur caractère « global », permettrait à ces mêmes employeurs d'éviter d'engager leurs organisations dans des opérations dangereuses, pour les droits, la santé, l'environnement et la sécurité des personnes et sociétés impactées ; mais encore, et dans le même temps, ils contribueraient à faire de leurs organisations, des entités plus « responsables », un élément non négligeable d'une stratégie proactive de gestion du « risque d'image », tirée par les principes universels du « Pacte Mondial » (Global Compact) de l'ONU et leur traduction en objectifs concrets de développement pour le millénaire (Millennium Development Goals).

⁷⁹ Les travaux s'inscrivent dans le courant de la « Sociologie de l'action » dans lequel on peut regrouper les auteurs suivants : François Dubet, *Sociologie de l'expérience*, Paris : Seuil, 1994; H. Amblard, P. Bernoux, G. Herreros, Y.F Livian, *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Paris : Seuil, 1996; M. Lallement, « A la recherche des logiques d'action », *Sciences Humaines* n°66, Novembre 1996, p.23-27. L. Boltanski et L. Thévenot, *De la justification*, Paris : Essais/Gallimard, 1991. Malgré les différences qui existent entre ces auteurs, le dénominateur commun est de montrer que dans toute action sociale, les acteurs se réfèrent à plusieurs "logiques", c'est à dire plusieurs finalités et modes d'intervention qui se combinent entre eux. Dans cette approche, l'action n'est pas totalement déterminée par les exigences d'un système. Les acteurs ont une capacité d'initiative et de choix, et maintiennent une certaine distance à l'égard du système.

⁸⁰ Pour une présentation de ces approches, cf. Berndtson Erkki, « Political Science in the Era of Post-Behavioralism: The Need for Self-Reflection », *Scandinavian Political Studies*, Bind 10, 1975, p. 181. https://tidsskrift.dk/index.php/scandinavian_political_studies/article/view/12515/23863 (accès au 05/06/2016).